

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC



SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 AVRIL 2025

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS TENUE LE LUNDI 7 AVRIL 2025, À 20 HEURES, EN LA SALLE JEAN-BAPTISTE-SASSEVILLE DE LA MAIRIE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

<i>Membres du Conseil de ville</i>	<i>Titre</i>	<i>Présent.e.</i>	<i>Absent.e.</i>
Monsieur Simon Deschênes	Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Myriam Belley	Conseillère district n° 1	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Ariane Lévesque	Conseillère district n° 2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Lemieux	Conseiller district n° 3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Pelletier	Conseiller district n° 4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Richard Bujold	Conseiller district n° 5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Jacques Létourneau	Conseiller district n° 6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres personnes</i>			
Monsieur Martin Richard	Directeur général	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Josée Latour	Trésorière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Andréanne Tousignant	Greffière adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Membres de ce conseil formant quorum sous la présidence du monsieur le maire Simon Deschênes.

1. Ouverture

25-04-060

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point :

11.3 Autorisation d'un appel d'offres public pour l'achat d'un camion incendie de type autopompe

ADOPTÉE

3. Approbation des procès-verbaux

25-04-061

3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025

Les membres du conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025, Il EST PROPOSÉ PAR SIMON LEMIEUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que ledit procès-verbal soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE

4.- Information

4.1 Pavage

Les rues sont particulièrement en mauvais état ce printemps. Les employés ont déjà mis 30 tonnes de matériel dans les nids-de-poule. Les plus gros trous

ont été réparés en priorité. Il y aura un deuxième tour pour combler les autres nids-de-poule.

4.2 Plateforme d'alerte

Il y aura bientôt mise en service d'une plateforme d'alerte pour les citoyens. Selon leur préférence, ils recevront un message par appel téléphonique, message texte ou courriel. Au besoin, le logiciel permettra de faire de la géolocalisation, pour informer seulement les gens concernés par une alerte.

4.3 Conférence de presse de la Haute-Gaspésie

Le 31 mars dernier, le préfet, les maires et plusieurs acteurs socio-économiques de la Haute-Gaspésie se sont unis pour tenir une conférence de presse. Le plan de rétablissement du caribou est déposé depuis 1 an et depuis le gouvernement n'a pas précisé ce qui sera réellement mis en application. Le conseil ne veut pas accepter cette perte de territoire sans rien dire.

4.4 Fonds Régions et Ruralité (FRR)

Ce fonds, que nous avons utilisé pour de nombreux projets dans les parcs, arrivait à échéance au 31 mars. Aujourd'hui, le gouvernement a annoncé la reconduction du programme pour 1,3 milliard de dollars sur 5 ans. C'est une excellente nouvelle.

5.- Administration

25-04-062

5.1 Mandat à Me Marie-Claude Riou – Lot 4 327 189

CONSIDÉRANT que la Succession Marthe St-Pierre a intenté une procédure judiciaire contre la Ville de Sainte-Anne-des-Monts concernant le droit de propriété du lot 4 327 189;

CONSIDÉRANT que la Ville doit mandater un procureur pour la représenter dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BUJOLD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de mandater Me Marie-Claude Riou, pour représenter la Ville dans ce dossier.

ADOPTÉE

25-04-063

5.2 Non-renouvellement de bail - Avjet Holding inc. – Aéroport

CONSIDÉRANT que le bail de location d'Avjet Holding Inc pour un espace de bureau, une parcelle de terrain à l'aéroport ainsi que l'exclusivité de la vente de carburant d'aviation à l'aéroport arrivera à échéance le 30 novembre 2025;

CONSIDÉRANT que ce bail sera automatiquement reconduit pour une période de 15 ans à moins qu'une partie signifie à l'autre, dans les 90 jours précédant l'expiration de la période initiale, son intention écrite de ne pas renouveler ce bail;

CONSIDÉRANT que la Ville de Sainte-Anne-des-Monts veut renégocier une entente avec les distributeurs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR ARIANE LÉVESQUE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de signifier par écrit à Avjet Holding Inc l'intention du conseil de ne pas renouveler le bail.

ADOPTÉE

6. Trésorerie

25-04-064

6.1 Approbation des comptes payés et à payer au 31 mars 2025

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil approuve :

- Les comptes payés, chèques n^{os} 41377 à 41432, pour un montant de 195 191,94 \$
- Les comptes à payer, chèques n^{os} 41433 à 41545, pour un montant de 711 583,28 \$
- Pour un total de 906 775,22 \$

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, trésorière de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Josée Latour, trésorière

25-04-065

6.2 Aides financières de la Ville aux organismes communautaires, culturels, sportifs ou de loisirs

CONSIDÉRANT que la Ville possède une Politique d'aide financière aux organismes communautaires, culturels, sportifs et de loisirs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accorder l'aide financière suivante dans le cadre de la Politique d'aide financière aux organismes communautaires, culturels, sportifs ou de loisirs :

- École Gabriel-Le Courtois : 500 \$

ADOPTÉE

25-04-066

6.3 Aide financière à la Corporation des Jeux des 50 ans et plus GÎM

CONSIDÉRANT que les Jeux des 50 ans et plus offrent l'occasion aux aînés de pratiquer régulièrement leurs activités favorites;

CONSIDÉRANT les bienfaits de l'activité physique sur la qualité de vie des aînés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accorder une aide financière de 300 \$ à la Corporation des Jeux des 50 ans et plus Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine pour la tenue des Jeux 2025.

ADOPTÉE

25-04-067

6.4 Don à l'Association du cancer de l'Est du Québec dans le cadre de la Vague humaine

CONSIDÉRANT la collecte de fonds pour l'Association du cancer de l'Est du Québec dans le cadre l'événement la Vague humaine 2025;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens et citoyennes de Sainte-Anne-des-Monts profitent de l'aide de l'Association du cancer de l'Est du Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON LEMIEUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de faire un don de 5 000 \$ à l'Association du cancer de l'Est du Québec dans le cadre l'événement la Vague humaine 2025.

ADOPTÉE

25-04-068

6.5 Aide financière au Réseau Mentorat – Colloque 2025

CONSIDÉRANT que le Colloque régional de mentorat 2025 se tiendra à Sainte-Anne-des-Monts les 4 et 5 juin 2025;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un levier pour assurer la pérennité et le rayonnement des entreprises gaspésiennes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BUJOLD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accorder une aide financière de 1 000 \$ pour la tenue de l'événement.

ADOPTÉE

25-04-069

6.6 Aide financière au Garage à Musique de la Haute-Gaspésie

CONSIDÉRANT que le Garage à Musique offre gratuitement des ateliers d'apprentissage musical dans un espace de développement et d'inclusion;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR ARIANE LÉVESQUE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accorder une aide financière de 500 \$ au Garage à Musique de la Haute-Gaspésie.

ADOPTÉE

7. Urbanisme

8. Règlements

25-04-070

8.1 Adoption du Règlement 25-968 modifiant le Règlement 15-811 concernant la sécurité incendie

CONSIDÉRANT qu'une copie du Règlement 25-968 a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

CONSIDÉRANT que la greffière-adjointe a donné communication de l'objet du Règlement 25-968 et de sa portée, à savoir qu'il fixe les tarifs pour toute intervention du Service de sécurité incendie en fonction de ceux publiés par la Direction générale de la sécurité incendie et des télécommunications d'urgence du ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT que l'avis de motion et le projet de règlement ont été déposés lors de la séance du 6 mars 2023;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BUJOLD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le Règlement 25-968 modifiant le Règlement 15-811 concernant la sécurité incendie soit adopté suivant sa forme et sa teneur. Une copie de ce règlement est déposée à la présente séance.

ADOPTÉE

9. Travaux publics

25-04-071

9.1 Acceptation d'une soumission – Les Spécialistes du Verre Ghis-Vin – Fenêtres au garage municipal

CONSIDÉRANT que les fenêtres du garage municipal doivent être changées;

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées aux deux commerçants locaux vendant des fenêtres;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accepter la soumission des Spécialistes du Verre Ghis-Vin au montant de 16 380,12 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

- 25-04-072 9.2 Acceptation d'une soumission - Entrepreneur Général F. Ouellet - Conception et construction d'un hangar à l'aéroport

CONSIDÉRANT la résolution 25-03-057 autorisant un appel d'offres public pour la conception et construction d'un hangar à l'aéroport;

CONSIDÉRANT la subvention reçue du Programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales (PAQIAR);

CONSIDÉRANT que quatre soumissions ont été reçues, tel qu'il appert au procès-verbal d'ouverture des soumissions déposé au dossier de la séance;

CONSIDÉRANT le rapport de vérification de la conformité des soumissions reçues dont copie est déposée au dossier de la séance;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BUJOLD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter la soumission la plus basse, soit celle d'Entrepreneur Général F. Ouellet, au montant de 344 332,88 \$, taxes incluses;

Que le directeur des services techniques, M. Jean-François Landry, soit autorisé à signer au nom de la Ville toute documentation en lien avec ce projet.

ADOPTÉE

- 25-04-073 9.3 Autorisation d'un appel d'offres public conjoint avec la Ville de Cap-Chat pour la fourniture en sel de déglacage

CONSIDÉRANT que la Ville de Sainte-Anne-des-Monts et la Ville de Cap-Chat désirent procéder à un appel d'offres conjoint pour la fourniture de sel de déglacage;

CONSIDÉRANT que les articles 29.5 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* prévoient que toute municipalité peut conclure une entente avec une autre municipalité dans le but d'obtenir du matériel, des matériaux ou des services;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cap-Chat a accepté que la Ville de Sainte-Anne-des-Monts procède à l'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON LEMIEUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accepter le mandat de la réalisation de l'appel d'offres pour la fourniture de sel de déglacage.

ADOPTÉE

- 25-04-074 9.4 Autorisation de paiement – Centre du camion Denis – Transmission

CONSIDÉRANT le bris du camion International 2007 et la nécessité de réparer ce véhicule;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR ARIANE LÉVESQUE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le paiement de la facture 02S716046 du Centre du camion Denis pour une transmission au montant de 31 338,73 \$, taxes incluses. Cette dépense sera prise à la dépense de l'exercice.

ADOPTÉE

10. Loisirs

25-04-075 10.1 Autorisation de présenter un projet SEMO - programme Contrat d'intégration au travail pour entretien paysager

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que la Ville de Sainte-Anne-des-Monts accepte la responsabilité du projet SEMO, présenté dans le cadre de la mesure Contrat d'intégration au travail d'Emploi-Québec, pour l'embauche de sept (7) journaliers pour l'entretien paysager de certains espaces verts pour la saison estivale 2025;

Que la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Lucie Bélanger, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, tout document officiel concernant ledit projet;

Que la Ville s'engage, par son représentant, à couvrir tout coût dépassant les contributions allouées par la mesure Contrat d'intégration au travail du SEMO dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

ADOPTÉE

25-04-076 10.2 Autorisation de paiement – Westburne – Éclairage au Parc des 4 saisons

CONSIDÉRANT la résolution 24-10-266 autorisant la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité à la MRC de la Haute-Gaspésie pour l'amélioration des terrains de soccer au parc des 4 saisons;

CONSIDÉRANT la réponse positive de la MRC à cette demande;

CONSIDÉRANT les besoins particuliers en éclairage de cette installation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR ARIANE LÉVESQUE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le paiement de la facture de Westburne au montant de 41 693,63 \$, taxes incluses, pour l'achat de l'équipement nécessaire à l'éclairage de cette installation sportive.

ADOPTÉE

11. Incendie

25-04-077 11.1 Adoption du Rapport annuel 2024 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et d'organisation des secours de la MRC de la Haute-Gaspésie

CONSIDÉRANT le Rapport annuel 2024 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et d'organisation des secours de la MRC de La Haute-Gaspésie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BUJOLD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le Rapport annuel 2024 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et d'organisation des secours de la MRC de La Haute-Gaspésie, conformément au document déposé lors de la présente séance pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

25-04-078 11.2 Autorisation de paiement – L'Arsenal – Habits de combat incendie

CONSIDÉRANT le besoin en habits de combat incendie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le paiement de la facture 128922 de

L'Arsenal pour l'achat d'habits de combat incendie au montant de 28 151,63 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

25-04-079

11.3 Autorisation d'un appel d'offres public pour l'achat d'un camion incendie de type autopompe

CONSIDÉRANT que le camion actuel a 25 ans et qu'il est de plus en plus difficile de trouver des pièces pour le réparer;

CONSIDÉRANT l'âge du camion actuel, il est probable qu'il ne réponde plus aux normes requises et qu'il ne respecte plus les exigences du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC, et ce, dans un avenir rapproché;

CONSIDÉRANT que cette dépense est prévue au Programme triennal des dépenses en immobilisation pour l'année 2026, mais que la situation économique actuelle suggère une forte augmentation des prix dans un avenir rapproché;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BUJOLD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser un appel d'offres public pour l'achat d'un camion incendie de type autopompe.

ADOPTÉE

12. Période de questions

Monsieur le maire répond aux différentes questions des personnes présentes dans la salle.

25-04-080

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit et est levée à 20 h 40.

ADOPTÉE

SIMON DESCHÊNES
MAIRE

ANDRÉANNE TOUSIGNANT
GREFFIÈRE ADJOINTE

/at
